# ENTENTE DES ECOLOGISTES

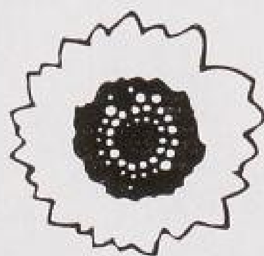


## *Pour votre environnement quotidien l'Ecologie à l'Assemblée.*

Au départ, l'écologie semblait un rêve mais, peu à peu, les réalités ont donné raison aux écologistes.
Réanimer la démocratie, préserver la planète, permettre à chaque être humain de mener sa vie dans la dignité, voilà l'urgence.
Aujourd'hui, l'écologie inspire un projet ouvert sur le monde moderne.
C'est une nouvelle manière d'aborder les difficultés de notre société : le chômage, la récession économique, la solitude, l'absence de solidarité et de fraternité.
Les écologistes apportent un souffle nouveau à la vie publique.
Responsables, actifs, indépendants, ils veulent réconcilier l'économie, la nature et l'homme, la morale et la politique...
Pour donner une vraie chance à l'écologie, les candidats de l'Entente des Ecologistes ont réuni leurs efforts. Ils sont une force nouvelle capable de répondre aux problèmes actuels par des solutions humaines, audacieuses, respectueuses de l'environnement.
**Saisissez cette chance pour notre pays, ouvrez les portes de l'Assemblée.**
**Votez pour les candidats de l'Entente des Ecologistes.**



Union Démocratique Bretonne



LES VERTS



# l'Ecologie est un humanisme

A l'Assemblée nous nous engageons à défendre des mesures concrètes.

## *Pour une agriculture qui occupe l'espace et respecte l'environnement.*

■ l'arrêt des nouvelles installations et des agrandissements d'élevages hors-sol;

■ la pleine application de la "directive européenne sur la pollution par les nitrates" au plus tard en 1997;

■ une application dans l'ensemble du territoire du "règlement européen concernant des méthodes de production agricole compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement ainsi que l'entretien de l'espace naturel", avec des aides complémentaires de l'Etat et de la Région;

■ la création de labels pour toutes les productions qui respectent l'environnement.

## *Pour une nouvelle politique de l'emploi fondée sur la solidarité*

■ le partage du travail, par le passage direct aux 35 heures, négocié secteur par secteur, sans perte de revenu pour les bas salaires;

■ l'exonération de charges patronales pour les 1000 premiers francs de salaire;

■ l'incitation au travail à temps partiel;

■ le développement des emplois liés à la protection de l'environnement et du patrimoine et à l'aide sociale (aide à domicile, soutien scolaire), correctement rétribués;

■ le maintien des services publics en zone rurale;

■ une exonération partielle de la TVA pour les entreprises et les commerces qui s'installent ou qui sont déjà installés en zone rurale;

■ la substitution de la valeur ajoutée à la main-d'œuvre comme base de calcul de la taxe professionnelle.

## *Pour une éducation et une formation professionnelle adaptées à la Région*

■ le transfert de la formation professionnelle aux Régions. La formation en alternance (enseignement théorique à l'école, enseignement pratique en entreprise) sera généralisée. La formation générale à l'école sera renforcée afin de préparer les jeunes aux mutations professionnelles;

■ le transfert aux Régions de la construction et l'entretien des collèges, du recrutement et de la formation professionnelle et pédagogique des enseignants, de la gestion du personnel et de l'élaboration des programmes, à l'instar d'autres pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne). Un Conseil interrégional de l'Education sera chargé d'assurer la cohérence des programmes et de répartir les crédits budgétaires entre les régions au prorata de la population scolaire.

## *Pour la reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle*

■ le transfert de la politique culturelle aux Régions;

■ la signature et la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires;

■ l'adoption d'une loi spécifique sur l'utilisation du breton et du gallo (enseignement sur la base du volontariat des élèves et/ou des parents, service public de radio et télédiffusion, officialisation de l'emploi des langues régionales par les collectivités locales);

■ le transfert progressif des responsabilités des départements à la Région (action sociale, collèges) et aux structures intercommunales (gestion des déchets ménagers);

■ la reconstitution des régions naturelles (Loire-Atlantique en Bretagne).

BERNARD LANCELOT
SUPPLÉANT



CHRISTIAN GUYONVARC'H
CANDIDAT

imprimé sur papier recyclé

Vu les candidats

Imp. de Brocéliande 56430 St-Léry